



## DEMARCHE CITOYENNE DITE « STOP AUX NUISANCES DEUX ROUES »

(Ce formulaire reste anonyme si vous souhaitez être contacté par les services de police pour fournir plus de renseignements, renseigner la dernière case)

<b>Date et heure des faits avec durée des nuisances</b>	
<b>adresse</b>	
<b>Descriptif de l'engin et immatriculation éventuelle</b>	
<b>Descriptif du conducteur et du passager éventuel</b>	
<b>Résumé des éléments constatés (roue arrière, circulation sur espaces verts, trottoirs, échappement bruyant, passage à ras de piéton)</b>	
<b>Direction prise à la fin des nuisances</b>	
<b>Un appel aux services de police a-t-il été effectué ? Si oui : appel 17, appel à la police municipale où alors directement au commissariat compétent de votre lieu de domicile ?</b>	
<b>Renseignements complémentaires: tout élément utile que vous souhaitez indiquer</b> <i>Pièces jointes : photographies...</i>	
<b>Vos coordonnées pour vous contacter si vous le souhaitez</b>	

Formulaire à déposer à : Police Municipale, 5 avenue de la Zibeline, 77240 Cesson la Forêt ou [police@ville-cesson.fr](mailto:police@ville-cesson.fr)